



# SNUDI-FO

## Syndicat du Val-de-Marne

### Compte-rendu du CSAsD du mercredi 1<sup>er</sup> avril

Le CSAsD carte scolaire s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril 2026 de 10h30 à 15h30.

Après les déclarations préalables des organisations syndicales (cliquez [ici](#) pour lire la déclaration préalable du SNUDI-FO 94), le DASEN a annoncé une première série de mesures à la suite des audiences qui ont été reçues depuis le 25 mars. Il a confirmé la mise en place d'une nouvelle norme concernant les écoles hors éducation prioritaire avec un IPS moyen sur les 3 dernières années inférieur à 90. Pour ces écoles, comme annoncé lors du groupe de travail du 24 mars, les seuils de l'éducation prioritaire du département seront appliqués (à l'exception des dédoublements en GS, CP et CE1), ainsi que le cadre départemental des décharges de direction des écoles REP. 16 écoles sont concernées et retenues pour bénéficier de cette norme (lire [le compte rendu du GT du 24 mars](#)).

Le vœu ci-dessous a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des représentants des personnels des 4 syndicats représentés au CSAsD :

#### Vœu adopté à l'unanimité par le CSAsD du 1<sup>er</sup> avril

Au lendemain de la grève de milliers d'enseignants, avec des dizaines d'écoles fermées, les représentants des personnels SNUDI-FO, FSU-SNUipp, SE-UNSA et CGT Educ'action au CSAsD du Val-de-Marne s'adressent à Monsieur le Ministre et à Monsieur le Directeur Académique pour exiger que les demandes qu'ils portent en commun soient satisfaites :

- Le **retrait du plan de 168 fermetures de classes** dans le Val-de-Marne
- **L'annulation des 3256 suppressions de postes** dans l'Education Nationale
- **L'ouverture de toutes les classes et postes demandés** par les écoles et la baisse des effectifs dans toutes les classes et écoles,
- Les **dédoublements des GS** dans toutes les maternelles REP
- L'application des **normes de l'Education prioritaire** (seuils, classes dédoublées, décharges) **à toutes les écoles situées dans des quartiers difficiles** ou confrontées à des problématiques importantes qui le revendiquent ;
- Le **respect des missions des brigades REP+ et Formation continue**, pour le droit à la formation continue ; non à la fusion des brigades de remplacement ; non à l'élargissement des zones de remplacement ;
- Les **3000 AESH indispensables** afin de permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier de l'accompagnement auquel ils ont droit (respect des notifications MDPH) comme nous l'avons déjà massivement exprimé le 15 janvier dernier dans la grève et la manifestation au ministère
- La **création massive de postes d'enseignant·e·s spécialisé·e·s** et départs en formation pour les RASED à hauteur des besoins partout, ULIS, UE, IME... de psychologues scolaires, d'infirmier·e·s, de médecins, d'assistantes sociales ;
- Le **respect des orientations** dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH ;
- **L'abandon des PAS**, des PIAL et de la mutualisation

- Le **recrutement en masse d'enseignants** pour pourvoir tous les postes, assurer tous les remplacements dès le 1er jour d'absence et faire face aux résultats catastrophiques des concours de recrutement de PE dans l'académie de Créteil.

Les représentants des personnels ont ensuite défendu les situations des écoles pendant plusieurs heures. Les représentants du SNUDI-FO 94 ont défendu l'ensemble des situations que les collègues leur ont confiées.

Après une suspension de séance, le DASEN a annoncé les mesures suivantes (en noir celle annoncées en fin de séance et en rouge les modifications apportées en début de séance) :

**Mesures classes (7 créations d'OF, 9 annulations de fermetures, 3 OC) (2 annulations OF, 3FF)**

**Arcueil :**

élémentaire Jean Macé : création OF

**Boissy :**

maternelle Prévert 1 : transfert de l'OF vers la maternelle Savereau (déplacement des élèves)

**Bonneuil :**

élémentaire Romain Rolland B : transformation FF groupe en FF classe

**Champigny :**

maternelle Joliot Curie : annulation FC

**Charenton :**

maternelle Champs des Alouettes : création OC

**Choisy :**

maternelle Danielle Casanova : transformation FF en FC

maternelle Centre : transformation : transformation FF en FC

**Créteil :**

primaire Gaspard Monge : transformation OC en OF en maternelle + création OC en élémentaire

maternelle Les Guiblets : OF si local disponible

élémentaire Gaston Deferre : OF si local disponible

primaire Charles Péguy : rentre en HEP\* **annulation FF**

**Fresnes :**

maternelle Les Tulipes : annulation de la F

**La Queue en Brie :**

maternelle Pauline Kergomard : transformation OC en OF

**Limeil-Brévannes :**

élémentaire Martine Soulié : transformation OC en OF

**Marolles :**

primaire La Forêt : annulation FC

**Orly :**

élémentaire Joliot Curie : transformation FF en FC (classe)

maternelle Noyer Grenot : transformation OC en OF

**Saint-Maur-des-Fossés :**

élémentaire La Pie : transformation OF en OC

**Sucy-en-Brie :**

élémentaire Cité Verte : transformation FF en FC

**Villejuif :**

maternelle Lebon : création OC (classe)

**Villeneuve Saint Georges :**

maternelle Anne Sylvestre : annulation OF classe

élémentaire Anne Sylvestre : création OF classe et création 2FF groupe

maternelle Berthelot : annulation FF classe et création FF groupe

maternelle Victor Duruy : annulation FF  
élémentaire Condorcet A : annulation FF groupe  
élémentaire Paul Bert : transformation FF groupe en FC groupe

**Villiers-sur-Marne :**

maternelle Charles Péguy : annulation FC (classe)

**Vincennes :**

maternelle Vernaudon : transformation FF en FC

**Vitry-sur-Seine :**

Elémentaire Jean Jaurès : annulation de fermeture

**Décharges exceptionnelles**

Fontenay-sous-Bois : maternelle Edouard Vaillant : ½ décharge

Fresnes : maternelle Les Blancs Bouleaux : décharge totale

Sucy-en-Brie : élémentaire Cité Verte : décharge totale

Maisons-Alfort : maternelle Jules Ferry : maintien de décharge

**Création d'1 poste UPE2A sur Champigny 2 (Anatole France)**

**Création de 15 BR et de 10 TRS (au lieu de 20 BR et 20 TRS annoncés dans le projet de carte scolaire)**

**En conclusion du CSAsD, l'ensemble des organisations syndicales ont voté CONTRE le projet de carte scolaire. Un nouveau CSAsD aura donc lieu jeudi 9 avril à 9h. Le DASEN a indiqué qu'il recevrait de nouvelles délégations d'écoles d'ici là et qu'il pourrait y être amené à apporter de nouvelles modifications.**

**Le SNUDI-FO 94 invite les collègues à saisir le syndicat qui demandera les audiences afin que les écoles puissent venir défendre leurs revendications avant le CSAsD de repli du 9 avril.**

**Le SNUDI-FO 94 invite les écoles qui ne l'ont pas encore fait à lui adresser en urgence [leur fiche carte scolaire](#) pour être défendues lors du CSA de repli.**